



## « Sphères publiques et territoires de l'intime »

Journée d'études jeudi 6 mai 2021

### ➤ Présentation

Comment penser la relation entre les sphères publiques et l'intime, qui a priori semble contradictoire ? De fait, par définition, l'intime ou ce qui s'y trouve construit, se soustrait au regard ou au jugement extérieur.

Concept polysémique (Berrebi-Hoffmann, 2009) (Revue *Socio*, 2016) (Uhl, 2002), l'intime dessine des territoires, des identités et des mémoires où le corps et l'esprit sont au cœur de chaque champ, qu'il s'agit alors d'ouvrir, d'explorer, de dévoiler, dans un mouvement apparemment paradoxal dans ce passage de l'intime à la sphère publique.

Comment ce qui est a priori caché, se donne à voir, justement dans une relation vers l'extérieur ? Selon Foessel (2008:13), l'intime est plus un lien, un rapport qu'un sanctuaire, un "espace clos". C'est ce qu'affirme également Marie-Jean Sauret quand il écrit: "[...] la contribution de chacun à la civilisation passe par ce qu'il va inventer pour loger ce comble de l'intime (*l'extime*) dans le lien social" ( Sauret, 2010: 3).

D'aucuns diront que le privé est proche de l'intime. Evacuons cette ambiguïté en distinguant justement l'intime et le privé en affirmant avec Foessel que "l'intime n'est pas le privé, mais qu'il interdit de réduire l'expérience humaine à la dualité du privé et du public." (Foessel, 2008 : 15). L'intime se différencie de la vie privée, cette dernière relevant du politique : rappelons le slogan féministe des années 60 "Le personnel est politique !". Ajoutons que l'espace privé est régi par un ensemble de lois communes alors que l'intime est une activité somme toute personnelle où se déploie la singularité du sujet, ce qui lui est radicalement propre, sa vie, son désir.

De ce fait, la visibilité de l'intime dépend normalement du libre arbitre de chacun, ce qui donne à ce concept une charge politique : dans ce sens, selon Foessel, "l'intime apparaîtra comme une réserve *critique* qui permet de remettre en cause les déficiences de l'ordre établi." (Foessel, 2008: 14).

Notre réflexion commune a pour objectif de cartographier les lieux de l'intimité, leur dévoilement et ce déplacement de l'intime vers les sphères publiques, ce qui revient à explorer plusieurs domaines :

- l'intime dans la sphère politique, entre privation et exposition.
- l'intime dans la sphère culturelle, qui devient "extime" (Billé, 2019). Pensons au texte comme "le lieu par excellence de l'intimité" (Lacroix, 2000).
- l'intime dans la sphère économique associé à l'exploitation des ressources naturelles et vitales et à une marchandisation des émotions et des corps (Illouz, 2019), mais aussi au cœur des négociations dans un cadre de relations internationales (Radtchenko-Draillard, 2012).

Se pencher sur l'expérience de l'intime interroge notre corporéité, notre relation au monde, aux autres, aux êtres vivants, voire aux machines. L'intime affecte tous les aspects et domaines de la vie humaine (politique, social, culturel, économique), ses frontières sont fluides et selon Foessel (2008), elles "ne sont jamais données une fois pour toutes. Loin de retrancher l'individu du monde, elles ouvrent à de nouveaux possibles", et ceci pour le meilleur et pour le pire.

Cette journée d'étude introduit la réflexion sur l'axe de recherche « Sphères publiques et territoires de l'intime », de notre projet quinquennal, et prétend ouvrir une recherche transversale, translinguistique, pluridisciplinaire et collective des différentes aires géographiques, culturelles, historiques et linguistiques de l'ERIMIT. Elle s'adresse aux enseignants-chercheurs et aux doctorants et pourra s'ouvrir ensuite, selon les affinités des composantes, vers d'autres activités.

#### Références:

BERREBI-HOFFMANN Isabelle (2009). Introduction. Le politique et l'intime : un couple en recomposition ? Dans I. BERREBI-HOFFMANN, *Politiques de l'intime. Des utopies sociales d'hier aux mondes du travail d'aujourd'hui*. Paris : La Découverte « Recherches », 7-34. <URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/politiques-de-l-intime--9782707157812-page-7.htm>>

BILLE Michel (2019). L'intimité mise à nu. Dans M. JEAN. *L'intimité menacée ? Le souci de l'intimité dans la pratique du soin et de l'accompagnement : quels enjeux éthiques ?* Toulouse: ERES, 29-46. <URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/l-intimite-menacee--9782749262567-page-29.htm>>

ILLOUZ Eva (2019). *Les marchandises émotionnelles : l'authenticité au temps du capitalisme*. Paris : Premier Parallèle.

Revue *Socio* (2016). Dynamiques de l'intime, 7. <URL:<https://journals.openedition.org/socio/2361>>

UHL Magali (2002). Intimité panoptique. Internet ou la communication absente. *Cahiers internationaux de sociologie*, 1, n° 112, 151-168. <URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2002-1-page-151.htm>>

*Empan* (2010/1). L'intime au travail, (n° 77), 176 p. <URL: <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-empan-2010-1.htm>>

FÆSSEL Michaël (2008). *La privation de l'intime, mises en scène politique des sentiments*. Paris: Éditions du Seuil.

LACROIX, Laurier et Isabelle THELLEN (2000). L'intime et le privé. *Globe*. volume 3, numéro 1. URL: <https://doi-org.distant.bu.univ-rennes2.fr/10.7202/1000563ar>

RADTCHENKO-DRAILLARD Svetlana. La spécificité de la négociation internationale. *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], numéro 21, Juillet 2012. <URL : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2231>

SALES Cécile (2012/6). Les enjeux de l'intime. *Études*. (Tome 416). <URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2012-6-page-749.htm>>

SAURET Marie-Jean (2010/1). L'intime et le privé. *Empan*. (n° 77). <URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2010-1-page-53.htm>>

### ➤ Organisation de la journée d'étude du jeudi 6 mai 2021

Selon le schéma habituel chaque communication durera une vingtaine de minutes.

La date-limite d'envoi des propositions de communication est le **30 mars prochain**. Elles sont à adresser à : [nathalie.ludec@univ-rennes2.fr](mailto:nathalie.ludec@univ-rennes2.fr)

Chaque proposition comportera les éléments suivants :

NOM Prénom

Adresse électronique

Titre (provisoire) de la communication

Résumé (500 mots maximum)

Mots-clefs (entre 3 et 5)

Les communications se feront en français ; les exemples ou citations en langue étrangère seront traduits en français (exemplier ou diaporama).